

Gérard CHATIN 

Conseiller municipal

Un Nouvel Avenir pour Sainte-Geneviève

12 Rue du Bel Air 60730 Sainte-Geneviève

☎ 03 60 29 36 05 📞 06 27 45 37 12

✉ gerard.chatin@sfr.fr

le 1er Octobre 2017

A Madame Jacqueline VANBERSEL  
Maire de Sainte-Geneviève

Madame le Maire,

Tout d'abord, je constate que, contrairement à vos dires dont l'Observateur de Beauvais de ce vendredi 29 septembre s'est fait l'écho, vous avez bien attendu que j'intervienne pour réagir sur les défaillances de tracé sur la Nationale. En effet, ce n'est qu'après mon courrier du 13 septembre dernier qu'un premier message d'information est apparu sur le panneau lumineux, le 15. Ensuite, vous avez cru bon d'intervenir pour que la presse relaye cette information. Il est vrai que nombre de nos concitoyens vous ont sollicitée également.

J'apprends, avec étonnement, par cet article que vous attendez toujours des propositions de ma part. Madame, sachez que comme je l'ai déjà fait, avec d'autres personnes de mon entourage, je reste d'ailleurs prêt à en faire. Je ne suis donc pas responsable de votre impatience. Je rappellerai, et ce n'est pas la première fois que j'ai à le faire, que, votre élection en 2014, j'ai en mon nom et au nom de quelques uns de mes ex colistiers ou proches proposé de vous accompagner au regard de nos compétences sur les domaines économiques, sociaux et culturels...

Je vous rappelle que je me suis investi, avec votre accord, si ce n'est votre demande, dans l'organisation de deux réunions, l'une pour la mise en place d'un service civique, l'autre pour l'implantation d'une activité dans les locaux de l'ex entreprise HERMES. Prévus de longues dates, c'est vous qui m'avez fait annuler ces rendez-vous qui mobilisaient entre autres un directeur départemental de service, un chef d'entreprise. Ces deux annulations de réunions démontrent la difficulté à travailler avec vous. Elle est parfois soulevée par d'anciens conseillers de vos précédents conseils et même, plus discrètement, d'actuels élus.

Par ailleurs, lors des trois seules réunions de travail de l'ensemble du Conseil auxquelles je fus convié, l'une portant sur le projet envisagé sur l'usine Prévôté, l'autre sur le restaurant scolaire, la troisième sur le projet de logement sur le terrain SAUREL, j'ai toujours cherché à apporter réflexions et propositions. Sur l'usine Prévôté, j'ai posé des interrogations sur la qualité de la toiture et les difficultés potentielles à sonoriser cette salle au regard de sa constitution. Depuis, nous restons sans information sur ces interrogations autant que sur le projet, ce qui est plus que douteux près de dix ans après l'achat de ces locaux. En ce qui concerne le restaurant scolaire, vous aviez convié le Conseil municipal à réfléchir sur ce sujet en même temps que sur celui de la

bibliothèque municipale. Lors de la réunion, alors que seuls les débats portaient sur la restauration scolaire, j'ai proposé que soit étudiée une construction plus importante de façon à intégrer la bibliothèque et au moins deux classes, cette proposition qui semblait avoir attiré votre attention et surtout celle de Daniel VEREECKE, premier adjoint, est également restée sans suite. Sur les logements sur le terrain SAUREL, j'ai marqué mon étonnement de voir, dans le 1<sup>er</sup> projet qui nous fut présenté, les logements en direction des personnes âgées au 1<sup>er</sup> étage. Le projet suivant avait été pris en compte par l'OPAC. Quand on m'invite à travailler, je travaille et fais des propositions, contrairement à vos déclarations déplaisantes et limites diffamatoires.

En dehors des travaux du Conseil municipal, nous avons avec plusieurs ex colistiers et même un peu au-delà, réalisé un document de plusieurs pages (joint à nouveau à ce courrier) qui posait la réflexion de l'aménagement des Rues de Lachapelle et Lejeune dans la perspective de l'aménagement du terrain SAUREL au regard des difficultés de circulation notamment des poids lourds dans ce secteur. Adressé à vous-même comme à l'ensemble du conseil municipal, ce document n'a jamais fait l'objet d'aucune réaction de votre part. Ce type d'initiatives est suffisamment rare, pour ne pas dire exceptionnel, pour être rappelé. Des propositions, nous en faisons...

Face à une lettre que nous avons adressée à la Communauté de Communes pour faire des propositions, moi et un ex colistier, vous nous avez traités de personnages insignifiants en réunion de cette instance. Nos CV et carrières n'ont rien d'insignifiants.

Enfin, je rappellerai que, depuis plus d'un an, il ne m'est plus adressé que les convocations obligatoires et qu'à contrario de mes collègues élus, je ne suis plus destinataire d'aucune information sur les réunions, publiques ou non, auxquelles vous faites allusion. Ce sont des concitoyens qui m'informent et qui provoquent ma venue à certaines d'entre elles. Aucune règle démocratique ne justifie un tel traitement qui repose uniquement sur la crainte de me voir me saisir de tel ou tel sujet. Vous en avez encore fait la preuve lors du dernier Conseil, c'est déplorable.

Je me permets de vous rappeler, Madame le Maire, que c'est vous qui avez toute autorité pour modifier l'état d'esprit des travaux municipaux. Ce n'est pas par les pratiques de manque de réunions de commissions, manque de rapports de ces réunions, manque de respect du rôle des Conseillers minoritaires ou non, de rétention de l'information, de la manière confuse dont vous nous rendez compte de vos opérations dans le cadre de votre délégation de marchés publics, (une proposition : pourquoi ne pas diffuser à l'ensemble du conseil le document que vous peinez à nous lire ? Ce serait plus efficace pour tout le monde), d'empêchement voire d'interdiction à ce que se tiennent toutes réunions hors du cadre que vous avez fixé (en l'absence de toute règle démocratique), que vous produirez une dynamique et des propositions.

Il est encore possible de réviser ces pratiques dont vous avez la responsabilité avec les élus qui les soutiennent bon grès mal grès. Respectueux de certains principes, je n'en suis pas.

Par contre, je reste prêt à aborder tous ces sujets et à en débattre,

Je vous prie, Madame le Maire de bien vouloir agréer l'expression de ma considération.